

Programme de travail 2008

Jean-Louis Levet
Directeur général de l'IRES

Document approuvé par le Conseil d'administration du 13 mars 2008

SOMMAIRE

Introduction générale	5
Axes de travail	
1. Relations professionnelles, démocratie sociale	9
2. Mutations financières, productives et restructuration	12
3. Transformations de l'emploi et du travail.....	15
4. Dynamiques salariales et politiques sociales.....	23
Activités et projets transversaux	
5. Actualité internationale des problèmes du travail	26
6. Publication d'un « Etat de la France du travail ».....	26
7. Contribution du centre de documentation	27
Annexes	
Annexe 1 : un domaine de recherche en création sur les politiques économiques	29
Annexe 2 : un développement des coopérations internationales.....	31

L'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales) a été créé en 1982 par l'ensemble des organisations représentatives françaises, avec le concours du gouvernement. La CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, la CGT-FO et l'UNSA Education le gèrent en commun.

L'IRES a pour vocation de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale. L'Institut exerce ainsi une fonction originale, consistant à construire et à enrichir le lien entre le travail de recherche dans les domaines concernés et les attentes syndicales. L'Institut remplit une fonction unique de lieu d'activité et d'échange intellectuels commun aux organisations syndicales, dans le respect de leur diversité et de leurs préoccupations spécifiques. Son parcours est fondé sur quatre piliers : l'autonomie, la rigueur scientifique, le pluralisme et l'ouverture internationale.

INTRODUCTION GENERALE

Le programme de travail 2008 de l'IRES s'inscrit dans son programme scientifique à moyen terme (PSMT 2005-2009), dont la thématique générale est celle de « la cohésion du monde salarial au sein d'une économie et d'une société confrontées à des transformations structurelles ». Pour l'essentiel, les travaux à réaliser dans l'année s'inscrivent dans la continuité de ceux qui ont été conduits en 2007.

Programme de travail 2008

On trouvera les travaux présentés de façon détaillée dans les sections correspondant à chacun des quatre axes de travail : « Relations professionnelles et démocratie sociale », « Mutations productives, financières et restructurations », « Transformations de l'emploi et du travail », « Dynamiques salariales et politiques sociales ». Quatre axes, complémentaires les uns aux autres, spécifiant des domaines de recherche cohérents et qui permettent d'organiser une prise en charge scientifique diversifiée du fil conducteur du PSMT. Une série de thèmes nouveaux ou d'inflexions doit cependant être relevée. L'encadré ci-après présente le sommaire des sujets de recherche : ceux qui se poursuivent et de nouveaux projets.

Sommaire des sujets de recherche en cours et nouveaux en 2008

Relations professionnelles et démocratie sociale :

- Séminaire sur le syndicalisme *
- La participation des salariés dans la société européenne *
- Enquête sur les salariés en longue maladie et leur réinsertion *
- Les administrateurs syndicaux dans les caisses locales du régime général de sécurité sociale *
- Le syndicalisme dans la fonction publique *
- Evolution des négociations, comparaison entre la France, la Suède, l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Espagne. Cette recherche est conduite à la demande conjointe des agences d'objectif de la CFDT et de la CGT **
- Les accords cadres internationaux, étape vers l'internationalisation des relations professionnelles ? Etude conduite en partenariat avec plusieurs instituts européens **
- Le patronat et ses structures. Au sein d'un séminaire organisé par la DARES, l'IRES prend part à la définition d'un projet d'enquête sur les organisations patronales **

Mutations productives, financières et restructurations :

- Les stratégies des firmes, les mutations du système productif et leurs effets sur l'emploi et le travail (cycle de huit sessions au cours de la période novembre 2007-juin 2008) *
- Projet européen Capright (Ressources, droits, capacités à la recherche de fondements sociaux pour l'Europe) *
- Liens entre trajectoires professionnelles et restructurations **
- Les politiques territoriales des restructurations *
- Transformation du système financier, fonds privés de capital-investissement et comportement des entreprises **

Transformations de l'emploi et du travail

- Performances d'emploi en comparaison internationale *
- Conjoncture économique et sociale *
- Mondialisation et emploi (à l'intersection des axes deux et trois) *
- Les jeunes et le marché du travail : l'apport des comparaisons internationales *
- L'emploi des seniors et les stratégies des entreprises *
- L'accompagnement des chômeurs **
- L'intérim et les nouvelles intermédiations sur le marché du travail *
- Immigration, politiques migratoires et marché du travail **
- Organiser l'emploi public : l'analyse des carrières *
- Analyse des faits de santé concernant certaines populations de travailleurs **
- Les acteurs de la santé au travail : l'accord de 1975 sur les conditions de travail *
- VAE et démarches compétences *
- L'articulation entre marché du travail et protection sociale *
- La dimension territoriale de la sécurisation des parcours professionnels **
- Analyse de l'accord de 1984 sur « l'adaptation des conditions d'emploi » **
- Flexicurité : l'état des débats **
- Responsabilité sociale des entreprises et action syndicale *

Dynamiques salariales et politiques sociales

- Réforme des retraites et taux d'emploi des seniors *
- Épargne retraite, quelles garanties pour les personnes âgées ? *
- Les déterminants de l'âge de départ en retraite **
- Politiques familiales et inégalités hommes-femmes *
- Revenus des personnes sans emploi et indemnisation du chômage **

Projets transversaux

- Numéro spécial de la Chronique internationale **
- Ouvrage collectif « L'état de la France du travail ». **

* projets en cours

** projets nouveaux

2008, année de réflexion sur des enjeux nouveaux

2008 sera mis à profit pour ouvrir plusieurs chantiers. Les uns concernent le bilan à venir du PSMT actuel et le futur programme à moyen terme (2010-2014) ; les autres, des évolutions significatives dans les priorités de l'IRES.

Bilan du PSMT en cours et préparation du programme à moyen terme 2010-2014

L'approche du terme (2009) de l'actuel programme à moyen terme nécessite des réflexions synthétiques sur les travaux engagés. Cette phase de bilan doit se combiner dans le même temps à une phase de construction du nouveau programme 2010-2014. Aussi, il est nécessaire, dès cette année, d'enclencher une première étape de réflexion collective.

Cette perspective pourrait se traduire, par exemple, par la mise en place d'une série de séminaires, ayant un double objectif :

- d'une part, permettre à l'ensemble des chercheur(e)s de l'Institut, avec les conseillers techniques et les membres du Conseil d'administration intéressés, de débattre sur les évolutions les plus sensibles dans les domaines scientifiques que nous couvrons ; plus particulièrement dans les domaines de l'économie, de la sociologie et de la politologie liés aux questions du travail.
- d'autre part, permettre aux différents groupes de réaliser un travail de synthèse sur l'ensemble des thèmes pris en charge. Quels acquis, quelle pertinence dans la poursuite et les évolutions à engager, quels manques ? Ce travail devrait permettre d'inscrire le futur programme à moyen terme de l'IRES dans les enjeux théoriques, méthodologiques et sociaux actuels et à venir.

Développement des domaines de recherche, intensification des coopérations internationales

Les questions de politique économique méritent d'être prises en charge plus explicitement par l'IRES. Cette thématique vise à la fois à introduire de nouveaux thèmes de travail au sein de l'Institut, à assurer une coordination accrue sur des travaux déjà assumés (emploi, revenus), et à ouvrir des collaborations nouvelles, tant au niveau national qu'international. Il s'agit d'une perspective de long terme, qui devra aussi trouver ses formes propres d'inscription dans le futur programme à moyen terme. Un groupe de travail réunissant des compétences internes et externes à l'IRES sera constitué à cette fin. (Voir annexe 1).

L'inscription de plus en plus forte des centres de recherche dans les conditions internationalisées de validation et d'échange nous conduit à trouver des réponses adaptées aux spécificités de l'IRES. De plus, des sollicitations provenant de plusieurs partenaires européens proches de l'Institut par leurs liens avec le mouvement syndical, supposent que

nous fournissons une réponse à leurs demandes de coopérations renforcées. (Voir annexe 2, présentant les premières réflexions et pistes à ce sujet).

AXES DE TRAVAIL

1. RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DEMOCRATIE SOCIALE

Thème 1 : les relations professionnelles, leurs structures et la mondialisation

** Evolution des négociations collectives dans six pays européens*
(Christian Dufour, Adelheid Hege)

A la demande des agences d'objectif CFDT et CGT, une analyse de l'évolution des négociations en Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Suède va être conduite. Ce projet qui devrait aussi concerner l'exercice 2009 est décrit en détail dans les documents de l'agence d'objectif. Il s'inscrit dans la logique des travaux produits au sein de la Chronique Internationale et d'enquêtes réalisées entre 1997 et 2003 pour la Direction des relations du travail sur les conditions de négociation. Il fait suite aussi à une publication collective au sein de l'IRES en 1992, sur les structures syndicales et de négociations d'un certain nombre de ces pays (« Syndicalismes, dynamique des relations professionnelles », Dunod).

Il s'agit de percevoir l'évolution des négociations tant du point de vue de leurs résultats et des salariés concernés que du point de vue des objets des négociations et de leurs méthodes. L'hypothèse de base repose sur l'idée que les syndicalismes et les systèmes de relations professionnelles de ces pays réagissent inégalement aux conditions nouvelles liées à la mondialisation de l'économie. En toile de fond, se pose la question de la persistance d'un « modèle social européen » commun. Ces six pays présentés plus haut sont retenus pour leur diversité, leur importance ou leur caractère de modèle. Ils servent de terrains d'observation et d'analyse des effets de la mondialisation et des réactions à son égard.

Un large matériau empirique et théorique est déjà disponible. Il sera complété par des investigations dans chaque pays, portant spécifiquement sur les perspectives d'évolution. L'élaboration de monographies de leurs transformations dans le dernier quart de siècle sert de base à la construction d'une synthèse analytique sur les relations entre les systèmes de négociation, leurs acteurs et leurs évolutions. On en attend une analyse propre à chaque pays et une proposition de synthèse des perspectives de développement des systèmes de négociation dans leur interrelation. L'objectif est de parvenir à une publication, qui permette une synthèse des travaux réalisés à destination de syndicalistes et du milieu de la recherche. Un premier rapport d'étape devra être disponible en mai 2008.

** Les accords cadres internationaux : une étape vers l'internationalisation des relations professionnelles ?* (Udo Rehfeldt en collaboration avec Isabel da Costa (CNRS-IDHE), Volker Telljohann (IpL Bologne) et Torsten Müller (FH Fulda).

Udo Rehfeldt a participé à la formation d'un consortium de recherche multinational qui a répondu à un appel d'offre sur les accords-cadres internationaux (IFA) de la Fondation européenne sur l'amélioration des conditions de travail de Dublin. Leur réponse a été retenue. L'étude portera sur les accords-cadres internationaux signés par des fédérations syndicales internationales et quelques multinationales, sur les thèmes de la responsabilité sociale d'entreprise et des droits sociaux fondamentaux. Elle traitera aussi de quelques accords transnationaux signés par des entreprises au niveau européen, y compris sur le thème des relations professionnelles et des restructurations. L'étude analysera dans quelle mesure ces accords contribueront à l'internationalisation, mais aussi à l'européanisation des relations professionnelles. Il y a en effet une forte dimension européenne dans ces accords, qui sont quasi exclusivement signés par des multinationales européennes et dans lesquels les comités d'entreprise européens jouent souvent un rôle important dans la négociation, ainsi que la mise en oeuvre et l'évaluation des accords. Le rapport final doit être présenté en mai 2008 dans un séminaire d'experts.

** Séminaire européen sur le syndicalisme et les relations professionnelles*
(Udo Rehfeldt)

Parallèlement au séminaire européen sur le syndicalisme, sera réactivé le séminaire international de l'IRES sur le syndicalisme et les relations professionnelles, sur la base de matinées avec des spécialistes des relations professionnelles.

** Valorisation des travaux réalisés :*

Des articles pour la Revue de l'IRES sont prévus sur deux recherches réalisées par Udo Rehfeldt en collaboration avec Isabel da Costa, à savoir sur la négociation collective transnationale dans les entreprises de l'automobile et sur le rôle des syndicats dans la régulation sociale dans l'Union Européenne et l'ALENA. Sur le premier thème, une version actualisée du rapport est en cours de publication. Udo Rehfeldt et Isabel da Costa préparent une contribution sur l'histoire de la négociation collective transnationale d'entreprise, dans un ouvrage à paraître sur ce thème, édité par le Bureau International du Travail.

Thème 2 : la représentation des salariés, ses niveaux et sa pertinence.

**** Les conditions de travail (Catherine Vincent)***

Pour Catherine Vincent, la valorisation des études achevées constitue la première partie des tâches envisagées en 2008. Une autre partie concerne la poursuite des thèmes de travail engagés sur 2007, principalement autour des négociations sur les conditions de travail.

**** Syndicalisme dans la fonction publique (Jean-Marie Pernot, Catherine Vincent)***

Un axe important du programme de recherche sur les relations professionnelles concerne le syndicalisme dans le secteur public. Cette question prend une dimension particulière avec les projets de réforme globale de la fonction publique poursuivis par le gouvernement français pour 2008. Des projets similaires ou d'une autre nature sont également en cours dans d'autres pays européens. Il apparaît de ce fait intéressant de poursuivre les travaux réalisés dans la fonction publique française (ministère des Finances et secteur hospitalier) tout en s'ouvrant sur une perspective de comparaison européenne.

Thème 3 : la représentation patronale

(Jean-Marie Pernot, Catherine Vincent)

En matière de relations professionnelles, 2008 devrait être l'année de lancement d'un programme de travail sur le patronat (en collaboration avec Catherine Vincent). Celui-ci s'inscrit d'abord dans le programme prévu sur ce thème par la DARES mais commencera par une pré-enquête propre auprès des confédérations syndicales de l'IRES afin de réaliser un premier état des lieux de connaissance (et de désir de connaissance) de celles-ci. Un séminaire de la DARES devrait permettre de finaliser un appel d'offre pour un chantier d'étude du patronat. C. Vincent et J.M. Pernot (ainsi que O. Join-Lambert) ont été invités à y participer, sans préjudice de candidature à réponse ultérieure au dit appel d'offre.

**** Divers***

Le groupe relations professionnelles aura l'occasion d'intervenir dans la rédaction de l'ouvrage collectif de l'IRES « l'État de la France au travail ». Il s'agira à la fois de rendre compte des principales évolutions dans la représentation des salariés et dans les enjeux de négociation. Il serait en particulier intéressant de pouvoir à cette occasion bénéficier des travaux réalisés dans le cadre de l'enquête Réponse en 2005. Cela devrait permettre d'établir une analyse dans le temps des transformations des différents niveaux où se jouent les relations professionnelles. Des travaux déjà menés

au sein de l'IRES sont mobilisables à cette fin.

La contribution demandée à J.M. Pernot a trait à une analyse de la conflictualité sociale en France et en Europe, ce qui suppose la mise en place de moyens suffisants de repérage et d'analyse. C'est une façon indirecte de suivre l'évolution de la question salariale dans une partie du champ des relations professionnelles puisqu'une partie significative de la conflictualité se situe dans la dimension des salaires et, plus généralement, des rémunérations.

Un colloque sur « Force ouvrière, acteur de la vie contractuelle et du paritarisme (fin des années 1950-début des années 1980) » est en préparation au centre d'histoire sociale du XX^e siècle. Michel Pigenet et Michel Dreyfus en assurent la coordination avec un Comité scientifique dont fait partie J.M. Pernot. Celui-ci conduit par ailleurs une recherche à caractère historique débouchant sur une communication sur le thème « Force ouvrière et le refus de l'intégration ».

Un autre colloque historique doit se tenir en lien avec l'Institut d'histoire sociale de la CGT sur « le syndicalisme de 1966 à 1984 ». J.M. Pernot a été sollicité pour co-organiser la partie 4 (la CGT et les relations internationales 1966-1984) et rédiger une contribution sur les relations entre la CGT et la CGIL au cours de cette période.

La rédaction d'un lourd chapitre à destination de l'ouvrage prévu par « l'Institut für soziale Bewegungen » de Bochum complétera la partie « histoire » du programme de travail de 2008.

Afin d'offrir un espace spécifique aux recherches et débats sur les relations professionnelles, des chercheurs issus de plusieurs disciplines ont créé un groupe de travail dans le cadre de l'Association française de sociologie. Plusieurs chercheurs de l'IRES participent à ce réseau et François Michon et Catherine Vincent sont membres du bureau de ce groupe. Une première journée d'études consacrée à « l'état des lieux des relations professionnelles en France » s'est tenue le 25 janvier 2008.

2. MUTATIONS FINANCIERES, PRODUCTIVES ET RESTRUCTURATIONS

Thème 4 : stratégies des firmes et mutations du système productif

Poursuite du cycle de Rencontres « *Quel avenir pour l'économie française ? Le renouveau du débat syndical. Les stratégies des firmes, les mutations du système productif et leurs effets sur l'emploi et le travail* ». (Jean-Louis Levet)

Après les deux premières sessions de novembre et décembre 2007, consacrées respectivement à un cadrage général de l'économie française (« *Que s'est-il passé pour la France ces dix dernières années ? Un nouveau regard sur de nouvelles réalités* ») et à deux premières études des cas Alstom et Danone (« *le succès des grandes entreprises : quel apport pour l'économie française ?* »), les sessions, au cours du premier semestre 2008,

porteront sur les points suivants :

- deux autres sessions complémentaires relatives au sujet du succès des grandes entreprises et de leurs apports effectifs à l'économie française, avec des études de cas concernant Toyota et Saint-Gobain (janvier), Air France/KLM et Mittal/Arcelor (février) ;
- une session spéciale, à mi-parcours, dédiée aux regards des responsables des organisations syndicales sur ces questions (mars) ;
- une séance consacrée à la question de la nationalité des entreprises, avec notamment le cas Airbus (avril) ;
- le rôle des PME et la révolution des relations entreprises/distribution (mai) ;
- une dernière session consacrée à la formulation d'orientations en matière de politiques économique et industrielle.

Ce cycle de rencontres bénéficie d'un comité d'orientation, dont la composition (vingt membres) est largement internationalisée. Des travaux de ce cycle de sessions, différentes productions pourront prendre la forme de contributions à la Revue de l'IRES, d'un ouvrage collectif, etc.

Thème 5 : firmes, acteurs financiers et restructurations

**Projet Intégré CAPRIGHT: Ressources, droits, capacités : à la recherche de fondements sociaux pour l'Europe*
(Florence Lefresne, Catherine Sauviat)

Ce projet, issu du 6^{ème} Programme cadre de recherche et de développement de la Commission européenne, regroupe vingt-cinq laboratoires de recherche, principalement européens. Dans la perspective de promouvoir les capacités individuelles et collectives, le projet étudie les liens entre marché du travail, emploi et régimes de protection sociale. A partir de points de vue pluridisciplinaires, Capright interroge trois domaines clés : égalité de genre, développement professionnel et recomposition du travail. Le projet propose de multiples points d'entrée, dont chacun fait l'objet d'un travail empirique, mené sur quatre ans. L'IRES s'inscrit dans ce projet, en développant son expertise dans le domaine des restructurations.

Après l'année 2007, au cours de laquelle ont été fixées les grandes lignes du programme de travail et précisés les cadres théoriques et les projets de chacune des équipes impliquées dans le projet, l'année 2008 va être en partie consacrée à la réalisation du travail.

Il s'agit de prolonger la réflexion engagée sur les restructurations (dans le cadre d'une étude réalisée pour la DARES sur l'anticipation et l'accompagnement des restructurations, avec le cas Alstom), en se focalisant plus particulièrement sur les *liens entre trajectoires professionnelles et restructurations*. Deux terrains seront privilégiés pour la réalisation de

monographies : d'autres entités du groupe Alstom que celles déjà enquêtées et des SSII, afin d'avoir des exemples de fonctionnement de marchés du travail bien typés (l'un traditionnel de marché interne et l'autre où prévaut la mobilité externe).

L'analyse des politiques territoriales de restructuration sera poursuivie. Sont envisagées de nouvelles investigations et des analyses comparatives avec des cas d'autres pays, notamment grâce à des collaborations avec des collègues étrangers engagés dans ce programme.

**Projet Transformations du système financier, fonds privés de capital -investissement et comportements des entreprises (Catherine Sauviat)*

La déréglementation et la libéralisation financières ont eu pour effet de permettre aux entreprises d'accéder à des sources de financement variées, de surcroît à une échelle élargie au plan mondial. La désintermédiation bancaire, la titrisation, le rôle accru des marchés financiers dans le fonctionnement et l'évaluation publique des entreprises, de même que le recul du rôle des Etats, ont ainsi modifié de fond en comble le rôle des banques et du crédit dans l'accumulation et le financement des entreprises, notamment leur exposition aux risques. Mais surtout, la désintermédiation a fait naître de nouveaux opérateurs (hedge funds, fonds de LBO, etc.) qui ont pu se développer sur des créneaux spécialisés, en dehors de toute réglementation.

C'est dans ce contexte que le marché du Private Equity (fonds privés de capital-investissement) a pu connaître un essor accéléré depuis quelques années, favorisé en outre par des taux d'intérêt historiquement bas et un faible coût de la dette ayant facilité des montages financiers à effet de levier. Les fonds de Private Equity sont en effet spécialisés dans la restructuration des sociétés dont ils ont préalablement pris le contrôle en ayant recours à l'endettement bancaire (d'où le nom du financement *leverage buy out*). Ils s'impliquent directement dans la gestion des entreprises acquises, pour les restructurer, avant de les revendre ou de les introduire en Bourse, en exigeant des retours sur investissement de l'ordre de 20 à 30 %. Ces acteurs posent de nouveaux défis aux organisations syndicales et aux autorités réglementaires.

Le projet consiste à analyser le développement de ce marché en France, le type d'acteurs à l'origine de ces opérations de LBO et les effets sur les entreprises acquises, mais en le situant dans les transformations plus larges du système financier lui-même et des crises qui l'ont récemment affecté (crise des subprimes aux Etats-Unis). Il s'agit d'élargir la problématique initialement annoncée en 2007 et de s'interroger plus largement sur le rôle de la finance dans l'accumulation du capital, ses effets indirects sur le comportement des entreprises, notamment celui de la gestion de leur main-d'oeuvre et de l'emploi en général.

** Valorisation des travaux réalisés*

Catherine. Sauviat

Projet d'article pour la revue « Travail et emploi » sur gouvernance, anticipation et régimes de restructuration (avec Florence Lefresne et Solveig Grimault).

Projet de chapitre sur le rôle des salariés dans la gouvernance des entreprises en France dans un ouvrage collectif intitulé : « La représentation du travail dans les organes de gestion des entreprises : rôle(s) et légitimité(s) des administrateurs salariés ».

Projet d'ouvrage sur le modèle social américain (en collaboration avec Laurence Lizée, université Paris 1).

3. LES TRANSFORMATIONS DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

Thème 6 : macro-économie de l'emploi et réformes des marchés du travail

** Performances d'emploi en comparaison internationale*

(Michel Husson, Florence Lefresne)

Le rapport *SALISA* sur les performances comparées de l'emploi dans quatre pays européens (Allemagne, France, Royaume-Uni et Suède) a permis de montrer combien les diagnostics restaient contrastés d'un pays à l'autre et en grande partie conditionnés par la nature de l'insertion de chacun de ces pays dans l'économie globale. Cette diversité questionne directement la cohérence d'orientations prises au plan européen, telles que la préconisation de « réformes structurelles des marchés du travail » alimentant les stratégies non coopératives de désinflation compétitive. Ce travail donnera lieu à un numéro spécial de *la Revue de l'IREES*, qui sera discuté en juin 2008.

** Conjoncture économique et sociale*

(Michel Husson)

Le suivi de la conjoncture économique et sociale sera centré sur les liens entre les dynamiques de l'emploi et l'environnement macroéconomique, avec trois débouchés :

- consultation par le Conseil Economique et Social pour la préparation de l'avis sur la conjoncture économique et sociale de 2008 ;
- participation renforcée au réseau Elnep ;
- mise au point d'instruments de suivi destinés à nourrir le projet « l'état du travail en France ».

** Mondialisation et emploi*
(Michel Husson)

A l'intersection des axes 2 et 3, le projet Mondialisation et Emploi, initié au second semestre de 2007, consiste à montrer comment l'insertion dans l'économie mondiale modifie les liens entre la croissance du PIB et l'emploi, en raison des flux entrants et sortants d'investissement international (y compris les délocalisations). Un texte de problématique a repéré plusieurs phénomènes illustrant cette déconnexion croissante :

- l'évolution divergente de l'investissement des entreprises françaises, beaucoup plus dynamique à l'étranger que sur le marché intérieur ;
- la restructuration de l'économie allemande qui a développé ses relations de sous-traitance notamment avec les PECO à tel point qu'on parle en Allemagne d'« économie de bazar ». Elle conduit à une évolution favorable du prix des consommations intermédiaires importées, qui contribuerait au rétablissement marqué du taux de marge en Allemagne, mais aussi à une moindre création d'emplois.
- la sensibilité différente des économies européennes au taux de change entre l'euro et le dollar.

Le travail se poursuivrait autour des pistes suivantes :

- la recension des travaux existant sur le contenu en emplois du commerce extérieur ;
- l'évaluation des contenus en emplois associés aux flux d'investissement sortants et entrants ;
- une approche complémentaire consisterait à « brancher » les résultats des grands groupes - par exemple ceux du CAC40 - sur les données issues de la comptabilité nationale, de manière à éclairer le « ciseau » qui peut exister entre eux et le reste des entreprises françaises ;
- une comparaison France-Allemagne.

Thème 7 : insertion de catégories particulières et intermédiations sur le marché du travail

** Les jeunes et le marché du travail : l'apport des comparaisons internationales*
(Florence Lefresne et Yannick Fondeur du CEE)

L'étude réalisée pour le compte du Ministère de l'éducation nationale), en coopération avec Yves Bourdet et Inga Persson (Université de Lund) sur le « déclassement des jeunes en France et en Suède » donnera lieu à une communication dans le cadre d'un colloque organisé par le Ministère de l'éducation nationale (Direction de l'Évaluation et de la Prospective) au printemps 2008 sur le thème : « Les systèmes d'emploi et de formation professionnelle des jeunes : une comparaison internationale ». L'IRES et le Céreq (Département des entrées dans la vie active) oeuvreront conjointement à la réussite de ce colloque.

Le programme de coopération scientifique Eco-sud, sous la tutelle française du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de l'éducation nationale, et sous la tutelle argentine du Ministère de la science, de la technologie et de l'innovation productive débouchera, à l'horizon 2009, sur une publication visant la mise en perspective comparée des acquis dans le champ de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques d'insertion des jeunes en France et en Argentine.

** L'emploi des seniors et les stratégies des entreprises*
(Annie Jolivet)

La recherche engagée par Annie Jolivet avec Jérôme Gautié (Université Paris I), Cécile Abattu et Bruno Lamotte (Université de Grenoble), sur la place des seniors dans les accords d'entreprise a rencontré des difficultés liées au faible nombre d'accords d'entreprises découlant de l'accord national interprofessionnel sur l'emploi des seniors. Il a donc été nécessaire, d'une part, de repérer les accords d'entreprise sur des thèmes de négociation connexes (accords GPEC loi de modernisation sociale, formation tout au long de la vie, diversité), d'autre part, de passer en revue les accords plus anciens mentionnant les seniors. En dépit de ces difficultés, la date de remise du rapport final reste prévue pour juin 2008. Le second axe des travaux concerne l'évolution des modes de sortie du marché du travail en fin de vie professionnelle, en lien avec la modification du contexte institutionnel (réforme des retraites, négociations et accords collectifs, droit du travail). En 2008, cet axe donnera lieu à une communication avec Annie Touranchet (médecin inspecteur régional Poitou-Charentes) au colloque de médecine du travail qui se tiendra à Tours en juin 2008.

** L'accompagnement des chômeurs*
(Yves Lochard)

Yves Lochard a entrepris une étude sur les activités d'accompagnement menées par l'association « Solidarités nouvelles face au chômage » (SNC). Créée en 1985, cette association entend mettre en œuvre une solidarité impliquant un « partage du temps et un partage des revenus ». Le partage du temps se traduit par l'accompagnement de demandeurs d'emploi par des bénévoles. Dans un contexte où « l'accompagnement personnalisé » est de plus en plus largement pratiqué par l'ANPE et divers prestataires spécialisés (y compris du secteur marchand), il s'agit d'apprécier la spécificité des pratiques de l'association et leur articulation avec le service public de l'emploi. Ce travail donnera lieu à la fois à une étude de la littérature de l'association et à une série d'entretiens avec des demandeurs d'emploi et leurs accompagnateurs. Il alimentera ainsi un thème de recherche mené avec Pascal Ughetto sur les conditions de l'embauche et l'épreuve subie par les candidats pour accéder à l'emploi et faire reconnaître leurs compétences. L'acte de candidature se professionnalisant, tout demandeur d'emploi n'est pas aujourd'hui nécessairement et spontanément détenteur des règles et des méthodes pour se conduire

en candidat comme l'exigent les employeurs potentiels. Le travail accompli par diverses associations dont SNC vise à outiller les demandeurs d'emploi pour qu'ils puissent affronter le marché du travail dans les meilleures conditions.

** L'intérim et les nouvelles intermédiations sur le marché du travail*
(François Michon)

L'opération menée en collaboration avec le GREE - Nancy (Rachid Belkacem) et le LEST - Aix en Provence (Cathel Kornig) débouchera sur une publication consacrée à l'analyse de l'intérim en France et dans quelques pays industrialisés (Allemagne, Danemark, France, Pays Bas, Royaume-Uni, États-Unis, Japon, Australie). Une première partie décrira les multiples facettes du phénomène intérim en France, et insistera sur les nouvelles dynamiques impulsées par la loi de modernisation économique et sociale de janvier 2005 et le nouveau rôle d'intermédiaire que peuvent aujourd'hui mieux assumer les entreprises de travail temporaire. Une seconde partie en montrera l'extrême diversité en comparatif international, à travers les significations variées des phénomènes de dérégulation dont a bénéficié l'intérim depuis quelques années dans bon nombre de pays.

Thème 8 : politiques migratoires et discriminations

**Immigration, politiques migratoires et marché du travail*
(Mouna Viprey, en collaboration avec Serge Slama, juriste, Université d'Evry)

Une convention de recherche a été signée courant 2007 avec la Banque mondiale. L'objectif est de cerner l'impact réel des nouvelles politiques migratoires sur le marché du travail. En effet, pour la première fois depuis la suspension de l'immigration du travail en 1974, le discours public en matière d'immigration repose, non plus sur l'idée de cessation des flux d'immigration économique et de canalisation des autres flux (immigration familiale, mobilité étudiante, asile), mais sur la substitution d'une immigration dite « subie », c'est-à-dire reposant sur l'exercice d'un droit fondamental (droit à mener une vie familiale, droit d'asile, droit de ne pas subir de mauvais traitements), à une immigration « choisie » strictement économique et dirigée vers les secteurs déficitaires en main-d'œuvre de l'économie française. Pour la première fois, la France envisage d'utiliser *des critères de sélection ethnique* de l'immigration économique. Cette logique de quotas, contraire à la tradition républicaine, avait pourtant été à la Libération. Le pays connaît donc bien, depuis 2006, un tournant de sa politique d'immigration, qui conduit à poser dans des termes renouvelés les questions suivantes : qui sont réellement les immigrés en France ? Qui sont les légaux, les illégaux ? Quelles places particulières sur le marché du travail occupent-ils ? Pourquoi cette « frénésie » de loi en matière d'immigration ? Quelle est la place de la France en matière de « captation » des immigrés les plus qualifiés ?

Afin d'apporter des réponses à ces questions, nous proposons :

- une rétrospective de la place de l'immigration en France depuis 1974, date de l'arrêt officiel de l'immigration non qualifiée ;
- une analyse statistique détaillée de la position de la force de travail étrangère et/ou immigrée sur le marché du travail français ;
- une analyse des emplois « légalement » fermés aux étrangers versus discriminations légales et discriminations illégales.
- une analyse, au-delà des discours, de l'effet potentiel des législations adoptées et des projets européens sur l'ouverture du marché du travail à une immigration économique (*Green card* européenne).

Par ailleurs, Amnyos-consultants a répondu à un appel d'offres du Ministère de l'emploi sur l'évaluation du Fonds Social Européen en France pour 2007-2013. Parmi les axes de ce programme, figurent les thèmes sur l'égalité homme/femme, les discriminations, et d'autres actions de lutte contre l'exclusion sociale. Dans ce cadre, Mouna VIPREY interviendra en tant qu'experte sur les questions de discriminations raciales.

Thème 9 : organiser l'emploi public : l'analyse des carrières
(Odile Join-Lambert, Yves Lochard)

Les dynamiques qui concourent aux transformations du travail et à la construction des identités professionnelles dans la fonction publique (d'Etat et territoriale) font l'objet d'un programme de travail d'Odile Join-Lambert et d'Yves Lochard, appliqué au cas des conservateurs de musées. Comment s'articulent les valeurs fondatrices de ces professionnels (idées du service public, de « missions » de conservation du patrimoine, ambition de démocratisation culturelle) avec leurs itinéraires sociaux, géographiques et professionnels ? Comment ces valeurs se combinent-elles avec les logiques de la nouvelle gestion publique ? L'approche socio-historique portant sur une grande partie du XX^e siècle à partir des nécrologies de conservateurs de *Musées et collections publiques*, a permis de confronter l'étude des carrières professionnelles, aux demandes sociales adressées au monde des musées et aux débats conduits par les citoyens dans l'espace public sur les questions qui le concernent.

Le travail engagé sur ce thème se poursuit par une analyse à la fois quantitative et qualitative des dossiers de personnels des conservateurs de musées (600) : l'étude de leurs trajectoires sociales et professionnelles permettra d'apprécier en quoi ces dernières contribuent à la production de professionnels à même de délivrer un service adapté aux besoins des publics. La richesse du matériel sur lequel se fonde ce travail offre des perspectives comparatives avec le *civil service* britannique et éventuellement le cas italien.

Thème 10 : santé au travail

* *Analyse des faits de santé concernant certaines populations de travailleurs* (Etienne Lecomte)

Etienne Lecomte¹ développera une approche épidémiologique de description, d'analyse et de suivi des faits de santé concernant certaines populations de travailleurs, avec une dimension comparative entre plusieurs pays européens, dans les domaines suivants : les déterminants de la santé au travail (en particulier par la participation à l'analyse et à l'interprétation des données issues de grandes enquêtes quantitatives) ; la pénibilité au travail (pénibilité physique et pénibilité psychique) et les relations avec les conditions de travail ; la souffrance psychique au travail (harcèlement, stress, « risques psychosociaux »).

Il assurera également un suivi sur les dispositifs concernés en France et dans d'autres pays de référence : le rôle des services de santé au travail (SST), le rôle de la branche Accidents du Travail - Maladies Professionnelles (AT-MP) et le rôle des autres systèmes de protection sociale (Maladie, Vieillesse, Famille, Dépendance).

* *Les acteurs de la santé au travail : le cas de l'accord de 1975 sur les conditions de travail* (Odile Join-Lambert, Catherine Vincent)

Trois axes de recherche seront poursuivis en 2008 :

- La reconfiguration du rôle de l'Etat face aux organisations syndicales et patronales ;
- Les stratégies des négociateurs et positions des organisations syndicales et patronales ;
- La portée de l'accord, en particulier le rôle joué par les organisations patronales, notamment à partir des archives de l'UIMM.

Thème 11 : la sécurisation des parcours professionnels

* *VAE et démarches compétences*

La recherche menée conjointement avec le CEE et le Céreq sur la validation des acquis de l'expérience (S. Grimault, Y. Lochard, et C. Tuchszirer) donnera lieu à diverses formes de valorisation, notamment à un numéro de la *Revue de l'IRES* en préparation (sous la direction de P. Ughetto, C. Tuchziner et M.-C. Combes), à la publication d'un Premières synthèses (DARES) sur la VAE (M.C. Bureau, S. Grimault, N. Quintéro, C. Tuchszirer), ainsi qu'à un séminaire auprès des organisations syndicales. Les démarches compétences ont désormais derrière elles plusieurs années d'application, plus ou moins conformes au « modèle de la

¹ Etienne Lecomte a rejoint l'IRES au 1er février 2008. Son programme de travail, en cours de constitution, participera des travaux des deux groupes « Transformations de l'emploi et du travail » et « Dynamiques salariales et politiques sociales ».

compétence ». Pascal Ughetto se consacrera à des publications visant à aider à la prise de recul, dans la foulée de sollicitations de l'ANACT sur ce sujet.

** L'articulation entre marché du travail et protection sociale*
(Solveig Grimault)

A la suite des Entretiens de l'IRES d'octobre 2007, la question de l'articulation entre marché du travail et protection sociale sera approfondie, dans la perspective de la sécurisation des parcours professionnels. La protection sociale sera ici entendue au sens large, ne se limitant en particulier pas à la formation professionnelle et à l'assurance chômage, où les débats sur la sécurisation la confinent parfois. L'entrée par la protection sociale complémentaire et la prévoyance n'est par ailleurs pas pensée comme restrictive : l'enjeu de la sécurisation invite en effet à réfléchir à de nouvelles garanties (logement par exemple), dans une conception élargie de la protection sociale. Ce travail sera l'occasion d'aborder deux questions : celle relative à la place de la négociation et du partenariat social dans cette articulation entre marché du travail et protection sociale ; la question ensuite de la mutualisation et des nouveaux lieux possibles de négociation de droits et de dispositifs visant la sécurisation des parcours.

** La dimension territoriale de la sécurisation des parcours professionnels*
(Solveig Grimault)

L'accent sera mis sur des lieux et niveaux de structuration possibles de nouveaux droits et de nouveaux compromis, où les enjeux de sécurisation des trajectoires peuvent croiser des problématiques territorialisées du travail et de l'emploi (territoires, filières ancrées sur des territoires...). L'analyse du rapport de l'entreprise au territoire sera ainsi approfondie. Un travail à venir concernant le dialogue social territorial sur la plate-forme de Roissy, réalisé en collaboration avec l'Association Travail Emploi Europe Société (ASTREE), devrait également permettre de développer cette question.

** Analyse de l'accord de 1984*
(Odile Join-Lambert, Yves Lochard)

Par ailleurs, un travail d'analyse historique est envisagé sur le projet d'accord interprofessionnel de 1984 sur « l'adaptation des conditions d'emploi », afin de nourrir l'analyse des débats actuels sur la flexicurité. Cette négociation, ouverte en 1982, qui échoue en 1984, portait notamment sur l'organisation du travail, l'adaptation de la durée du travail, la mobilité professionnelle, etc. Il s'agira de revenir en détail sur les enjeux de ce projet d'accord, pour comprendre notamment la façon dont cette négociation a introduit des thématiques qui, pour certaines, ont depuis trouvé leur place dans la réglementation et l'architecture des relations collectives de travail. Les difficultés d'accès aux archives, auquel ce projet est subordonné, pourraient conduire à le différer à 2009.

**Flexicurité : l'état des débats*
(Florence Lefresne)

L'accord collectif de « modernisation du marché du travail » débouchera, à l'horizon de la fin du premier semestre 2008, sur un ensemble de dispositifs législatifs qui fixeront les fondements de ce que certains appellent déjà la flexicurité à la française. Dans le prolongement de l'ouvrage collectif de l'IRES, « Les mutations de l'emploi en France », et dans l'objectif de contribuer au projet « L'état de la France », l'analyse sera centrée sur les évolutions du statut d'emploi. A travers la représentation d'un *trade off* entre flexibilité du contrat de travail et transférabilité de certains droits du salarié, le danger serait d'entériner une tendance déjà en cours : la déresponsabilisation collective vis-à-vis de l'emploi. D'un côté, le marché dicterait les places disponibles en fonction de contraintes posées comme exogènes. De l'autre, les salariés feraient valoir leurs droits sociaux, indépendamment du niveau de l'emploi... Outre le problème du financement, cette représentation évacue l'un des enjeux majeurs posés par l'ébranlement de la société salariale : la redéfinition de l'emploi, en qualité et en volume, comme construction et responsabilité collectives.

Ce travail sera complété par une analyse de la thématique de la flexicurité, telle qu'elle est portée par les institutions européennes, à travers un ensemble de textes (rapport des experts européens sur la flexicurité, communication de la Commission sur les principes communs, rapport Christensen (Parlement Européen), avis conjoint du Comité de l'emploi et du Comité de protection sociale. Le suivi de certains modèles sociaux de l'Union, en lien avec leurs performances d'emploi et leurs réformes du marché du travail (cf. rapport SALTSA) permettra de souligner la multiplicité des conceptions possibles de la flexicurité, et d'interroger la nature des compromis établis au plan communautaire.

** Responsabilité sociale des entreprises et action syndicale*
(Yves Lochard)

Un numéro spécial de la Revue de l'IRES sera consacré à la « Responsabilité sociale des entreprises et action syndicale ». Les organisations syndicales françaises ont bel et bien investi le champ de la RSE. Le thème, qui a conquis une place significative dans le débat social, n'en est pas pour autant exempt d'équivoque. Comme beaucoup des notions dont le succès est en partie lié à leur ambiguïté, la RSE soulève des questions. Peut-elle promouvoir de nouveaux rapports sociaux ou n'est-elle qu'un trompe-l'œil qui redonnerait vie à des logiques philanthropiques modernisées ? Peut-elle constituer pour les entreprises qui prétendent la mettre en œuvre un outil de management ou un brevet de respectabilité en responsabilité sociale ? Offre-t-elle une occasion de s'affranchir des cadres politiques, de prendre des libertés avec le droit du travail et plus généralement avec les règles contraignantes ? Bouscule-t-elle les structures traditionnelles du dialogue social ? Conduit-

elle les organisations syndicales à se déporter de leurs interventions traditionnelles ? Ces questions seront abordées aux trois niveaux auxquels on peut observer ces phénomènes :

- celui de l'UE, où elle constitue un thème récurrent alimentant un discours prolifique. Elle dessine en outre un nouveau type de négociations dont il conviendrait d'apprécier la singularité ;
- celui des organisations syndicales nationales ;
- enfin, il est nécessaire de suivre, au niveau des entreprises elles-mêmes, comment les acteurs s'emparent de la notion, leurs enthousiasmes et leurs réticences.

4. DYNAMIQUES SALARIALES ET POLITIQUES SOCIALES

Thème 12: retraites

** Réforme des retraites et taux d'emploi des seniors*

L'articulation entre les réformes des systèmes de retraite et l'emploi des seniors est au coeur de nombreux débats. Une majorité des réformes des retraites font jouer un rôle central au recul de l'âge de départ à la retraite. Il s'agit de jouer sur le ratio actifs/retraités qui est l'un des paramètres de l'équilibre financier d'un système de retraites, tout en intégrant l'objectif de relever le taux d'emploi des travailleurs âgés. Un travail collectif portant sur la mise en oeuvre de ces réformes a fait l'objet d'un important numéro de la *Chronique internationale* paru fin 2007. Ces travaux constitueront l'objet des *Entretiens de l'IREs* du 8 février 2008. Plusieurs situations nationales seront présentées et débattues.

Au-delà de l'hétérogénéité de ces situations, plusieurs contributions transversales mettront en évidence les hiatus observés entre âge de retraite prescrit et sortie effective du marché du travail, les différents modes d'intervention sur l'âge de départ à la retraite, ou encore les cohérences et incohérences des politiques visant à agir sur l'emploi des seniors.

A l'orée d'une nouvelle réforme prévue en 2008, d'autres valorisations de ces travaux sont envisagées, afin de nourrir le débat.

**Publication des actes de la conférence ENRSP/IREs*

Les actes de la conférence ENRSP/IREs (« L'épargne retraite : quelles garanties pour les personnes âgées ? ») organisée avec le soutien de l'Observatoire des retraites, qui s'est tenue en décembre 2007 à Paris, devraient être publiés en anglais. Un accord a déjà été conclu à cet effet avec Edward Elgar Publisher, l'éditeur qui avait publié les actes de la précédente conférence qui s'était tenue en 2004.

D'autres valorisations en français de cette conférence sont actuellement à l'étude. Elles pourraient déboucher, soit sur la publication d'articles de synthèse, soit sur la publication d'une traduction partielle de certaines des communications qui ont été présentées à la

conférence.

** Les déterminants de l'âge de départ en retraite*
(Pierre Concialdi)

La recherche s'intéresse aux déterminants du départ à la retraite. Ce projet part d'un constat simple : l'âge de départ à la retraite est présenté aujourd'hui comme un élément majeur des transformations du système de retraite. La loi de 2003 en a fait, par exemple, le principal moyen de « financement » des retraites. Pourtant, ses déterminants sont très mal connus, ce qui peut, par exemple, expliquer le décalage entre les attentes et les prévisions du législateur après le vote de la loi de 2003 et les comportements effectifs des salariés depuis cinq ans. Malgré les incitations mises en place par la loi, on a observé en effet peu de changements dans les comportements de départ à la retraite.

L'objectif du projet est de s'intéresser aux raisons de cette relative inertie des comportements de départ à la retraite et, plus largement, d'apporter des éclairages sur l'ensemble des facteurs qui influencent les décisions des salariés concernant l'âge de la retraite. L'âge de départ à la retraite est défini ici comme l'âge auquel les individus demandent la liquidation de leurs droits à pension. Il ne doit donc pas être confondu avec l'âge de cessation d'activité. Une des hypothèses consiste à considérer que, comme dans bien d'autres domaines de la protection sociale, les incitations financières ne constituent ni le seul, ni même le principal facteur permettant d'expliquer les comportements des salariés. En termes de méthode, la recherche devrait s'appuyer sur les données recueillies par la CNAV. Des discussions sont en cours, afin de préciser les conditions d'accès et d'utilisation des bases de données gérées par cette institution. La recherche devrait comporter aussi une dimension comparative internationale visant à mettre en évidence l'incidence des facteurs de nature institutionnelle.

Thème 13 : politiques familiales et inégalités hommes/femmes
(Antoine Math, Christèle Meilland)

Les politiques sociales en direction des familles (prestations sociales monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes de garde des enfants...), se trouvent à l'intersection des politiques de revenus, d'emploi et de protection sociale. Une recherche est en cours, en collaboration avec Angela Greulich et Jeanne Fagnani (Centre d'économie de la Sorbonne) et avec le soutien de la CNAF. Cette recherche a pour objectif d'approfondir et d'actualiser la comparaison des politiques familiales et de leurs évolutions.

Un rapport intermédiaire rendu mi-juillet 2007, offre une analyse comparative sur douze pays européens, des effets redistributifs des transferts financiers sociaux et fiscaux en direction des familles, à partir d'une base de données internationales de ménages types. En 2008, un second volet visera à approfondir la comparaison France-Allemagne, en ce qui concerne les dispositifs d'articulation entre vie privée et vie professionnelle.

La recherche en cours, qui a déjà fait l'objet de publications, se traduira par un rapport final, prévu pour l'été 2008. Auparavant, une journée d'étude sera organisée le 14 mars 2008, à la Maison des Sciences Economiques, sur le thème « Politiques familiales, emploi et acteurs sociaux : regards croisés France-Allemagne ». Ce sera l'occasion de valoriser les travaux en cours, mais aussi de faire intervenir plusieurs spécialistes allemands, pour mieux comprendre les évolutions récentes intervenues Outre-Rhin. Diverses valorisations sont envisagées.

Thème 14 : revenus des personnes sans emploi et indemnisation du chômage (Antoine Math, Carole Tuchszirer du Centre d'Etude de l'Emploi)

Il est envisagé d'entreprendre, à partir de l'automne 2008, une analyse de l'évolution des niveaux de l'indemnisation du chômage en France, en se fondant sur la méthode des cas-types (déjà utilisés pour comparer les revenus minima garantis aux personnes d'âge actif sans emploi dans douze pays européens, dans une étude précédente). Il s'agira en particulier d'actualiser des travaux plus anciens réalisés par Christine Daniel et Carole Tuchszirer, sur l'évolution de l'indemnisation du chômage en France.

ACTIVITES ET PROJETS TRANSVERSAUX

5. LA CHRONIQUE INTERNATIONALE

(responsable Adelheid Hege)

Le numéro spécial 2007 de la Chronique Internationale « Réformes des retraites et emploi des seniors », fera l'objet de débats aux *Entretiens de l'IRES* du 8 février 2008 (cf thème 11).

Le thème du numéro spécial de l'automne 2008 sera déterminé au cours du premier trimestre. Une hypothèse de travail consisterait à traiter des débats sur l'évolution de l'assurance-chômage, dans un certain nombre de pays étrangers, thème qui n'a pas encore été abordé dans le cadre d'un numéro spécial.

6. PROJET DE PUBLICATION D'UN « ETAT DE LA FRANCE DU TRAVAIL »

L'objectif poursuivi par ce projet est double. Il est de proposer une publication mobilisant l'ensemble de l'équipe IRES et de donner à l'institut une visibilité éditoriale, en tant qu'organisme au service des organisations syndicales, avec une publication périodique (tous les deux ans par exemple) qui fasse référence sur le marché de l'édition économique sociale. Son ambition est non seulement de rassembler au sein d'une publication unique des données et analyses intéressantes le monde du travail, mais également de trouver des angles d'attaque originaux pour aborder différents thèmes, construire des indicateurs spécifiques ou mieux valoriser des indicateurs existants disséminés dans les administrations productrices.

Il a pour but d'éclairer les débats d'actualité, de produire une analyse critique des indicateurs, des données ou des thèmes abordés en fonction des débats d'actualité, tout en donnant quelques éléments de comparaison internationale.

L'ouvrage serait divisé en rubriques (emploi et chômage, salaires et revenus, protection sociale, mutations et rapports au travail, restructurations, conflits sociaux), chacune de ces rubriques étant alimentée par les chercheurs de l'IRES spécialistes des thèmes correspondants : ils auraient en charge la construction d'indicateurs originaux, le suivi des débats et enjeux correspondants, avec une assistance documentaire adéquate. L'ensemble devrait fournir un diagnostic complet et argumenté de « l'état du monde du travail » et des grands débats qui le nourrissent en France.

7. CONTRIBUTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

L'année 2008 sera marquée par la mise en ligne sur le nouveau site de l'IRES de la version web du logiciel documentaire. Ce service nouveau depuis le site de l'IRES permettra d'effectuer des recherches bibliographiques en ligne, ainsi que d'accéder directement à certaines publications disponibles ou possédées. Il s'agit d'offrir une possibilité de recherche supplémentaire pour tous à partir du fonds documentaire IRES et ainsi de concourir à valoriser la richesse de ce dernier, qui fait l'objet d'une attention particulière du centre de documentation.

Une fois cet accès installé, une nouvelle sensibilisation sera effectuée en direction des usagers du centre de documentation, afin de montrer l'attrait de recourir à une recherche documentaire par ce canal avant toute autre démarche, comme le recours au(x) moteur(s) de recherche, qui ne fonctionnent pas sur le même schéma et tendent à appauvrir la qualité et la pertinence des interrogations.

Il va être procédé à des acquisitions, après un travail rigoureux sur les ouvrages initialement enregistrés dans le fonds. Le centre de documentation ne peut être dépourvu des ouvrages de références sur les champs d'études de l'Institut. Le centre de documentation mobilisera l'ensemble de ses ressources, afin d'apporter son soutien et sa contribution à l'ouvrage collectif « *L'état de la France du travail* ».

L'équipe du centre de documentation va prendre contact avec :

- les centres de documentation des organisations syndicales membres de l'IRES,
- les centres de documentation d'organismes, d'institutions avec lesquels l'institut travaille dans le cadre de ses travaux de recherche (ANACT, CAS, CEE, DARES, DREES, IRDES, ISST, IST, ...) ou de mutualisation de ressources (au sein du *Polytechnicum* de Marne-la-vallée notamment),
- les réseaux spécifiques avec lesquels l'IRES est amené à avoir des contacts tels le Collectif des Centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale ou encore le groupe Cairn qui cherche à améliorer la présence sur internet des publications dans le champs économique et social notamment.

L'objectif de ces prises de contact est double. Il s'agira, d'une part, de porter à la connaissance de ces centres de documentation, l'ensemble des travaux réalisés par le centre de documentation de l'IRES et, d'autre part, d'étudier s'il ne serait pas opportun de créer de nouveaux liens, pour des travaux conjoints et la mise en place d'échanges, voire de groupes de travail sur des préoccupations communes.

ANNEXES

Annexe 1. Un domaine de recherche en devenir sur les politiques économiques

L'objectif principal de ce nouveau domaine de recherche est de contribuer progressivement, par ses travaux et analyses, à diversifier la nature des débats sur les questions de politique économique. Il contribuera ainsi à consolider l'identité et le positionnement de l'Institut, répondant en particulier à des attentes des organisations syndicales sur ces questions. La problématique, très générale, proposée ici doit être considérée comme une première étape dans la réflexion en cours.

Aucun Etat moderne (que ce soit dans les pays développés ou dans les nouveaux pays émergents) ne fait l'impasse d'une action publique dans le domaine économique. Et aucun courant de pensée non plus, quelle que soit son inspiration philosophique, n'omet de s'intéresser à l'intervention publique, en cherchant à en circonscrire les contours afin de la justifier. La question n'est donc pas de savoir si l'Etat doit intervenir ou non dans l'économie, mais d'appréhender ses formes d'intervention, afin de cerner ses véritables objectifs et d'évaluer son efficacité.

IL est envisagé d'aborder ces questions de politique économique, dans une perspective de long terme, afin de mettre l'accent sur ses dimensions structurelles. Cette approche comporte deux implications majeures. La première consiste à centrer l'analyse sur les politiques économiques qui ont un impact sur le système productif, la structure de l'emploi et la répartition des revenus. La seconde revient à s'intéresser aux composantes de court terme de la politique économique, notamment dans ses aspects budgétaires et monétaires, dans la mesure où l'action des pouvoirs publics sur courte période conditionne la mise en oeuvre de leur action sur longue période.

Selon cette perspective, l'objet serait, progressivement, de :

- fournir des analyses qui permettent de comprendre les débats en cours en matière de politique économique à long terme et les différentes approches qui les sous-tendent ;
- dégager les évolutions économiques et sociales sur longue période, qui permettent d'identifier les enjeux des politiques économiques à long terme, tant au niveau national qu'au niveau européen ;
- cerner les conditions d'un renouveau des politiques structurelles aux niveaux national et européen dans le domaine de l'économie de la connaissance, du développement industriel et de la compétitivité ;
- mettre en relation ce type de politique économique avec les attentes sociales différenciées, auxquelles elles devraient répondre, en particulier dans les domaines de l'emploi, du travail et des revenus.

Au préalable, un groupe de travail mobilisant des compétences internes à l'IRES (chercheurs et conseillers techniques, de même que les personnalités qualifiées membres du CA, intéressées) et associant plusieurs chercheurs extérieurs, sera constitué, avec pour objectif de :

- définir le positionnement de ce nouveau pôle de recherche, tant au sein de l'IRES compte tenu de ses spécificités, que par rapport à son environnement extérieur ;
- déterminer ses missions, ses axes de travail et les moyens dont il aura besoin pour les mettre en oeuvre.

Il devrait remettre ses premières conclusions au printemps 2008.

Annexe 2. Renforcements des coopérations internationales

Dès sa création, l'IRES a privilégié la comparaison internationale. Ceci l'a amené à construire un réseau dense de relations diverses à partir de ses programmes de travail. L'Europe y occupe une place privilégiée, mais non unique. Ces coopérations méritent d'être développées, en raison des modifications que connaît l'exercice de la recherche scientifique. La comparaison internationale est un atout qui mérite d'être consolidé par une plus forte intégration des programmes de l'Institut, en amont de leur conception, en s'appuyant sur un réseau susceptible en outre de donner plus de résonances aux résultats des recherches entreprises.

L'année 2008 sera mise à profit pour renforcer les coopérations internationales, en particulier en direction des instituts comparables par leur positionnement dans le champ de la recherche économique et sociale, qu'il s'agisse d'instituts proches des organisations syndicales dans leurs structures ou d'institutions universitaires particulièrement engagées dans la recherche sur des domaines communs aux nôtres. Plusieurs facteurs poussent dans ce sens.

1 - La recherche et sa validation se jouent de plus en plus au niveau international. Les liens déjà construits par les chercheur(e)s de l'IRES en témoignent. Il faut sans doute rendre ces liens plus forts. Les publications dans des langues diverses constituent un atout de reconnaissance et d'influence dans le domaine de la recherche.

2 - Une série de rencontres avec des instituts européens comparables à l'IRES laisse penser qu'une coopération plus intense devient non seulement possible mais nécessaire ; les évolutions sociales nationales s'inscrivent de plus en plus dans des enjeux et des stratégies internationales, spécifiquement au niveau européen.

Pour cela, l'Institut s'inscrira de façon dynamique dans l'initiative baptisée TURI (Trade Unions Related Instituts) que compte lancer l'Institut syndical européen. L'année 2008 devrait servir à nouer des contacts et à évaluer les bases concrètes de coopération. Dans le contexte de cette initiative, mais sans s'y limiter, l'IRES envisagera les possibilités de travail commun, dans la perspective de collaborations de long terme. Des contacts dans ce sens sont déjà en cours, spécialement avec la Fondation Hans Böckler (Düsseldorf) et ses instituts spécialisés, le WSI et l'IMK. Les thèmes relatifs aux politiques économiques et à la négociation collective, par exemple, pourraient être privilégiés, car ils sont susceptibles de fédérer des compétences déjà présentes, bien qu'inégales, au sein des différents instituts.

Cette priorité européenne ne conduit pas à négliger des perspectives de coopérations internationales autres. L'IRES ne dispose pas des réseaux suffisants vers l'Asie, l'Afrique ou l'Amérique du Sud. Les capacités de publication de l'IRES (Chronique et Revue) seront utilisées à cette fin. Mais sur ce type de thème, il convient de faire preuve de beaucoup de réalisme.